



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
 Sous-Bassin Hydrographique de la MEUSE AVALE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Déménagement et l'Épuration des communes de la Province de Liège

INVEH Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR :
 La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégation pour délivrance de copie conforme,
 Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction
 Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration
 Jean-Luc LEBLANC, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA MEUSE AVALE
 Namur, le - 4 -05- 2006

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
 Benoît LUTGEN

Le Ministre-Président
 Elio Di Rupo

Feuille n° 45/49
 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT
 Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
 habitat ou équipements communaux, loisir, activités industrielles ou artisanales

de moins de 2.000 EH (Ib)
 habitat ou équipements communaux, loisir, activités industrielles ou artisanales

Assainissement autonome
 Assainissement autonome (II) : habitat ou équipements communaux, loisir, activités industrielles ou artisanales

Assainissement autonome communal (IIb) : habitat ou équipements communaux, loisir, activités industrielles ou artisanales

Assainissement transitoire (III)
 habitat ou équipements communaux, aménagement citifin, loisir, activités industrielles ou artisanales

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin
 (*) : PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux
 existant, adjudgé ou en construction, à réaliser

Station de pompage
 Collecteur sous pression
 Collecteur gravitaire
 Egoût sous pression
 Egoût gravitaire

Cas particuliers
 "A diagnostic" - "A rénover"
 Fond ou aqueduc transportant des eaux usées
 Eau de surface ayant fonction de collecteur
 Canalisations spécifiques en assainissement autonome
 Canalisations d'eau claire existante
 Canalisations d'eau claire à réaliser

Traitement des eaux usées
 Station d'épuration
 Station publique, existante, adjudgé ou en construction, à réaliser
 Station à statut particulier, existante, privée, à déclasser

AUTRES PROBLEMATIQUES
 Déménagement - Exhaure
 Station de pompage
 Bassin d'orage
 existant, adjudgé ou en construction, à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE
 Eau souterraine (Mise à jour : 17/06/2005)
 Captage public
 Zones de protection de captage arrêtées et Galeries de Hasbaye
 Prévention rapprochée (Ia)
 Prévention éloignée (Ib)
 Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 04/06/2002)
 Navigable
 1er catégorie, 2ème catégorie
 3ème catégorie, non classé, Cours voûtés

Zone de baignade (Mise à jour : 14/06/2004)
 Point ou zone de baignade
 Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
 Natura 2000

Limite naturelle :
 Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGTALP
 Plan de secteur (Mise à jour : 26/11/2004)
 Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.
 Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH s'intègrent en tant que responsabilité de la DGTALP.
 L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN pour extraire des informations quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative
 Limite communale

SOURCE IGN
 Fond de plan IGN
 40/4 Limite de planche IGN (1/10.000)
 Remarque : le document peut contenir des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.
 Autorisation de reproduction : convention TS 0334

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGTALP - IGN
 Traitement des données : OEA et SPGE

